

Le *journal*

DE SAINT-DENIS-LÈS-BOURG

La commune vous souhaite une bonne
année 2022 et vous dit un grand

MERCI

pour votre

Bienveillance, entraide, solidarité, partage et motivation



Numéro #116

Janvier 2022

SOMMAIRE

04



VITE LU

Pour les oiseaux,
Implication citoyenne,
CCAS & marché

06



PROJET

Projet éducatif local (PEL)

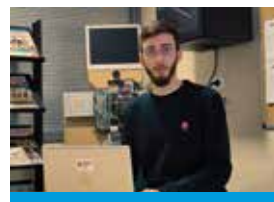
08



DOSSIER

Travaux des bâtiments
et espaces communaux

10



RESSOURCES HUMAINES

De nouveaux postes

11



DEVELOPPEMENT DURABLE

12



PROJETS & VIE LOCALE

Terre des jeux

13



PORTRAITS

Parcours de quatre
adjoints honoraires

14



ENFANCE & JEUNESSE CME-CMJ

15



MÉDIATHÈQUE

Agenda des animations
du 1^{er} trimestre

16



COMMUNE

Bilan 2021 et
perspectives 2022

20



RETOUR EN IMAGE

Le journal

Journal d'information municipal
édité par la Mairie de Saint-
Denis-lès-Bourg, consultable sur
le site de la commune
www.stdenislesbourg.fr



Directrice de la publication: Lydie Chaudet

Rédaction: Gwenaëlle Le Goff-Viard

Mise en page: Made in Com by Hervé Goyard (Bourg-en-Bresse)

Impression: Imprimerie Comimpress - Tirage: 2900 ex.

Crédits photographiques: mairie de Saint-Denis-lès-Bourg,
associations, photos libres de droits Adobe Stock, Freepik

IMPRIM'VERT®

Ce bulletin est imprimé
sur du papier recyclé
certifié 100% PEFC

Papier issu de forêts
gérées durablement



ÉDITORIAL

“

Je vous souhaite, au nom de l'ensemble de l'équipe municipale, une année 2022 pleine d'énergie, de projets, de réussite et de perspectives.

Pour la seconde année consécutive, nous n'avons pu nous retrouver pour la traditionnelle cérémonie de vœux. Que cela ne nous empêche pas de nous les échanger pour une année 2022 qui s'annonce probablement encore bien particulière. Je vous souhaite donc, au nom de l'ensemble de l'équipe municipale, une année pleine d'énergie, de projets, de réussite et de perspectives. Une année où l'on saura, peut-être plus que précédemment, apprécier les petits et grands bonheurs qu'ils soient personnels, associatifs, professionnels. Une année de surprises, de rencontres et d'échanges. Une année somme toute normale...

Bon courage à tous ceux qui traversent des moments difficiles. Sachons pouvoir compter les uns sur les autres, être à l'écoute des autres et faire preuve d'engagement collectif, de civisme, de tolérance pour passer ensemble ce cap qui n'en finit pas d'arriver. Nous devons profiter de la cérémonie pour remercier toutes celles et ceux qui s'étaient engagés durant la première crise sanitaire.

Merci aux couturières qui ont confectionné des centaines de masques alors que nous n'en avions pas, **merci** aux personnes qui se sont inquiétées de la santé et du risque d'isolement de nos aînés en début de confinement, **merci** à celles et ceux qui ont permis la continuité des services essentiels à notre quotidien à un moment où plus rien n'était acquis. Ces remerciements, même s'ils nous semblaient arriver à un moment tardif, étaient importants à nos yeux. Ils restent pourtant encore d'actualité.



Merci aux enseignants, aux ATSEM et aux agents en charge de la petite enfance d'assurer au mieux l'accueil de nos enfants et de ne pas rompre le lien éducatif. **Merci** et respect aux soignants pour leur ténacité et leur engagement extraordinaire et **merci** à toutes et tous pour vos gestes et comportements au quotidien qui contribuent à maintenir notre société plus unie et plus solidaire.

Merci également à Paul, Chantal, Cécile et Robert, anciens élus pendant au moins trois mandats pour leur engagement au service des autres. **Merci** de nous avoir transmis le savoir, le savoir-faire et le savoir-être. Nous vous avons remis le titre de maire adjoint honoraire le 6 janvier dernier. Maintenir cette cérémonie, même si nous l'aurions voulue dans une salle des fêtes bondée, marque l'importance de ne pas perdre l'essentiel et de toujours conserver la mesure des choses et une bonne capacité à relativiser.

C'est tout ce que je vous souhaite pour 2022 !



GUILLAUME FAUVET, MAIRE

VITE LU

► DES MANGEOIRES ET DES NICHOURS POUR LES OISEAUX



Les CME et CMJ ont souhaité travailler avec deux associations : l'AFTC01 (association des familles de traumatisés crâniens et de cérébro-lésés) et le GEM (groupe d'entraide mutuel pour les personnes atteintes de lésions cérébrales) afin de faire fabriquer des nichours et des mangeoires.

Ainsi, fin novembre, 6 nichours et 5 mangeoires ont été remis officiellement à la commune.

La commission biodiversité se chargera d'installer les mangeoires dans les écoles, à la crèche et à la MARPA. Les enfants et les personnes âgées s'occuperont de la distribution des graines. Pour l'installation des nichours, la commission travaille avec la Ligue protectrice des oiseaux pour trouver les emplacements adéquats.

Il sera nécessaire de référencer ces nichours et mangeoires afin de veiller à leur entretien chaque année.

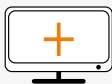


► IMPLICATION CITOYENNE

Réunion de quartier

Le 16 octobre 2021, la commission Implication citoyenne a organisé une réunion de quartier où les élus ont échangé avec plus de la moitié des riverains des rues Clément Ader, Merisiers, docteur Schweitzer, Ancien Stade, une partie de l'Avenue de Trévoux, la rue du Petit Montholon et de l'impasse Clément Ader. Nous tenions à vous remercier pour votre accueil et pour la richesse de nos échanges.

La prochaine rencontre de quartier sera fixée ultérieurement en fonction du contexte sanitaire.



CONTACT

- Site de la mairie : onglet implication citoyenne
- implicationcitoyenne@stdenislesbourg.fr
- Boîte à idées à l'accueil de la mairie

► ACCUEIL NOUVEAUX ARRIVANTS

Les nouveaux habitants sont invités à se faire connaître en mairie. Il leur sera remis des informations concernant la commune, ainsi que les dates des réunions destinées aux nouveaux arrivants.

Une réunion pour l'accueil des nouveaux arrivants se tiendra samedi 2 avril 2022 à 11 h, à la salle de la fabrique (sous réserve des mesures sanitaires en vigueur).

► **sur inscription**

► CCAS

Distribution de colis de Noël aux aînés

Samedi 11 décembre dernier, les aînés de 77 ans et plus avaient rendez-vous à la salle des fêtes pour recevoir le traditionnel colis de Noël offert par le CCAS. Ainsi, 262 Dyonisiens ont été accueillis autour d'un café servi par le maire, les membres du CCAS et les élus du conseil municipal et chacun s'est vu remettre un colis festif.

Ce moment d'échanges et de rencontres est très attendu par tous.



► MARCHÉ BIO

Sur l'Esplanade de la liberté

Lors du premier confinement, les producteurs qui vendaient leurs produits en direct à la ferme n'avaient plus la capacité d'accueillir du public.

En accord avec la municipalité, plusieurs producteurs locaux se sont regroupés en association (**Aux herbes folles**) pour mettre en place un petit marché une fois par semaine au cœur du village. Au début, ce marché se tenait sur le parking du gymnase.

L'action a été pérennisée et ce marché bio et local regroupe désormais 10 à 12 producteurs, le vendredi de 15 h 30 à 18 h 30 sur l'Esplanade de la liberté.



CONTACT

04 74 24 45 56 - 04 74 24 24 64
mairie@stdenislesbourg.fr

► DIVERTISSEMENT

Pol'arts

Spectacle les 2 et 3 avril prochains à la Ferme, inscription auprès de Pôle Pyramide.



PROJETS

3^e ÉDITION DU PROJET ÉDUCATIF LOCAL (PEL)

Le PEL de la commune a été renouvelé pour six ans, du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2027. Il vise à mettre en place des actions pédagogiques, à destination des 0-26 ans, développées dans le cadre d'une concertation avec les acteurs éducatifs de proximité.



► DE NOMBREUX ACTEURS IMPLIQUÉS

Merci à tous ceux qui ont participé à la construction de ce travail collectif :

Pôle Pyramide, Terre en couleurs, écoles (Village et Vavres), collège, crèche, associations locales sportives et culturelles, mission locale, Caisse d'allocations familiales, Conseil départemental, Agence régionale de santé, l'Éducation nationale, représentants de parents d'élèves, CCAS, CME, CMJ, MARPA, Club amitié rencontres, médiathèque, habitants, structures existantes en matière d'orientation, d'emploi et de logement, apiculteurs de Saint-Denis-lès-Bourg, Groupe de travail pistes cyclables/ modes doux, SPL ALEC Ain, Police nationale, acteurs du numérique, éducateurs de secteurs, ADEA, Sou des écoles et le Groupe histoire.

> INFOS <

Le PEL a été présenté en conseil municipal le 1^{er} décembre.

> L'INFO EN PLUS <

► LES PROCHAINES ÉTAPES

Pour la mise en œuvre et le suivi du PEL, un comité de suivi composé des principaux partenaires sera constitué. Il se réunira trois fois par an afin de travailler sur la programmation des actions, le bilan à mi-année, le bilan des actions menées durant l'année et les orientations pour l'année suivante.

Des groupes de travail spécifiques en fonction des projets à mener ont également été créés.



► ATELIER 1 : PARCOURS ET RYTHME DE L'ENFANT, PILOTÉ PAR ISABELLE VIGNAGA (ÉLUE)

- Renforcer le lien entre les structures éducatives du territoire
- Rédaction d'un guide d'informations à destination des familles
- Réflexion sur la mise en place d'un parcours artistique, sportif et culturel
- Mise en place d'un groupe de travail sur les rythmes scolaires
- Ateliers parentalité

► ATELIER 2 : ENVIRONNEMENT CITOYEN, PILOTÉ PAR FRANCIS SCHWINTNER (ÉLU)

- Développer une culture citoyenne
- Poursuivre et développer les actions intergénérationnelles
- Faire découvrir aux jeunes l'histoire de la commune
- Soutenir et valoriser les projets des jeunes

► ATELIER 3 : TRANSITION ÉCOLOGIQUE, PILOTÉ PAR FRANÇOISE GARÇON (ÉLUE)

- Mise en place d'un groupe de travail autour de l'alimentation en restaurant scolaire
- Organisation de la fête de la nature
- Aider aux déplacements doux
- Sobriété énergétique : éveiller, comprendre, agir

► ATELIER 4 : NUMÉRIQUE PILOTÉ PAR RITA MONTEIRO (ÉLUE) ET DENIS PERDRIX (PÔLE PYRAMIDE)

- Semaine du numérique
- Espace numérique avec guidance
- Le numérique des tout-petits
- Le défi de la cour des grands

CONTACT

- Isabelle Vignaga (adjointe déléguée à l'éducation, enfance et jeunesse) : i.vignaga@stdenislesbourg.fr
- Esther Dumairie (directrice adjointe des services) : dga@stdenislesbourg.fr



► PLANNING POUR L'ANNÉE 2022

- À partir du 1^{er} janvier : démarrage du PEL
- Première semaine de février : 1^{re} réunion du comité de suivi (définition de la programmation annuelle)
- Au printemps : soirée de lancement avec la présentation des actions prioritaires à mettre en œuvre pour l'année, avec notamment un travail sur les rythmes scolaires, le parcours d'éducation artistique, la culture et le sport, la semaine du numérique, la semaine de la nature...
- Création d'un document unique à destination des familles
- Édition d'une brochure présentant le projet et regroupant l'ensemble des actions

DOSSIER

BÂTIMENTS ET ESPACES COMMUNAUX

Cette année, d'importants travaux démarreront



► LA MAIRIE

Le bâtiment de la mairie commence à être vétuste. En effet, aucune amélioration n'a été apportée depuis près de 30 ans. Il devenait indispensable d'une mise en conformité.

De plus, ces dernières années, l'effectif du personnel municipal a augmenté et les agents commencent à être à l'étroit. Ainsi, les élus ont d'ores et déjà déménagé leurs bureaux et se sont installés au premier étage du Foyer afin de libérer de l'espace.

Le bâtiment actuel n'est plus assez fonctionnel ni adapté au bon fonctionnement des services.

Concernant les travaux, il n'était pas possible de juste envisager une petite rénovation.

Aussi, il sera procédé au remplacement des huisseries, du chauffage ainsi qu'à la mise en place d'un système de ventilation. Ce sera aussi l'occasion de réaliser un rafraîchissement de l'espace intérieur avec la reprise des sols, le remplacement des appareils électriques (mise en place d'éclairage LED) et une remise en état des murs.

D'autre part, l'aménagement d'accès pour les personnes à mobilité réduite est également au programme.

Les travaux devraient débuter en avril/mai 2022 pour une durée de 5 à 6 mois. L'objectif est qu'ils soient terminés en septembre/octobre 2022.

Durant les travaux, les locaux seront fermés. Les services seront installés provisoirement au Foyer et du télétravail pourra être mis en place.

Pendant les travaux, les cérémonies (baptêmes, mariages) seront célébrées à la Ferme.

Moderniser nos équipements pour entretenir notre patrimoine et lui garder un bon usage est essentiel. Accessibilité aux personnes à mobilité réduite, amélioration énergétique, mises aux normes de sécurité, transition écologique, mais aussi maintien de l'accès à la commande publique pour nos entreprises. Malgré un contexte tendu, sont programmés d'importants travaux qui seront développés sur la durée du mandat.

► LA SALLE DES FÊTES



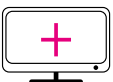
Il s'agit du gros chantier de ce mandat avec un programme de rénovation lourde (restructuration complète du bâtiment). À cette fin, un concours de maîtrise d'œuvre a été lancé et 42 candidats (architectes, maîtres d'œuvre, bureau d'études) ont postulé.

Le 15 décembre, trois candidats ont été sélectionnés pour le choix final.

Ces derniers ont jusqu'à avril 2022 pour rendre leurs propositions. Un jury composé de professionnels du bâtiment, d'élus et de membres prendra sa décision et à l'issue un projet sera retenu.

Le début des travaux est prévu pour mars 2023.

L'objectif est de proposer un lieu fonctionnel, polyvalent, moderne, accueillant et chaleureux.



POUR EN SAVOIR PLUS
Rendez-vous sur notre site
internet : stdenislesbourg.fr

> ENTRETIEN DU CIMETIÈRE <



En 2022, les collectivités n'auront plus la possibilité d'utiliser des produits phytosanitaires pour réaliser l'entretien des cimetières.

La municipalité a anticipé cette réglementation et a d'ores et déjà réalisé plusieurs aménagements. Ainsi, dans la partie ancienne du cimetière, l'entretien des allées gravillonnées séparant les quatre sections a été repris en régie par les agents des services techniques. Un drain a été posé, et un désherbage mécanique à l'aide d'une herse y est opéré.

Il a été procédé à un hydroseeding (hydro-ensemencement) qui consiste en la projection d'un mélange constitué d'eau, de fixateurs organiques, de semences et d'engrais afin de planter du gazon. Cette technique permet la végétalisation de surfaces difficilement accessibles et lutte contre l'érosion des sols.

Ainsi, dans les allées, la végétation sera désormais présente de façon homogène et l'entretien se fera par tontes régulières.

Concernant l'aménagement de la nouvelle partie du cimetière, un groupe composé d'élus mènera un travail de réflexion dès 2022.

Les objectifs sont la mise en place d'espaces ombragés et végétalisés propice au recueillement ainsi que l'amélioration de l'accessibilité du lieu aux personnes à mobilité réduite.

RESSOURCES HUMAINES

► ARRIVÉE D'UN CONSEILLER NUMÉRIQUE



Joan Cividino a 26 ans. Il réside à Bourg-en-Bresse. Il est arrivé le 2 novembre au poste de conseiller numérique, nouvellement créé.

« Je suis actuellement en formation à l'ADEA jusqu'en mars 2022. Pour l'instant, je suis présent à Pôle Pyramide uniquement le vendredi. Je serai présent tous les jours de 9 h à 17 h jusqu'au 4 février, et ensuite à partir du mois de mars. Mon rôle est d'accompagner les personnes dans l'utilisation des outils numériques avec comme objectif de les rendre autonomes, et non de faire à leur place. Je souhaitais faire évoluer ma carrière, ce qui n'a pas été possible dans mon précédent emploi. La proposition de Saint-Denis-lès-Bourg correspondait parfaitement à ce que je voulais faire et me donne l'opportunité de construire mon projet professionnel. Un des points forts du poste est la volonté de la commune de monter un projet autour du gaming (jeux vidéo), ce qui me passionne. J'aime aussi la gastronomie, je cuisine d'ailleurs beaucoup. »



CONTACT

- 04 74 22 42 65 (accueil Pôle Pyramide)
- j.cividino@stdenislesbourg.fr

> MISSIONS DU CONSEILLER NUMÉRIQUE <

Recruté par la municipalité et financé par France relance, il a été mis à disposition au sein de Pôle Pyramide.

- **Missions pour la commune :**
 - Dans le cadre du PEL : développer et porter des projets éducatifs liés au déploiement numérique pour les jeunes publics (écoles, crèches, collège...)
 - Dans le cadre de la médiathèque : développer les outils numériques
- **Pour Pôle Pyramide :**
 - Accompagnement aux démarches numériques dans le cadre de permanences
 - Animation d'ateliers numériques (tout public)
 - Assistance technique simple sur Smartphone et tablette
 - Développement d'actions dans le domaine de la parentalité en lien avec l'animatrice famille
- **Un projet commun municipalité/Pôle Pyramide autour du gaming pour tout public**

Des ateliers individuels et/ou collectifs seront proposés à la population, afin de répondre aux attentes et aux besoins de chacun en matière de numérique.

► NOUVEAU DIRECTEUR ADJOINT DES SERVICES TECHNIQUES



Natif de la commune, Olivier Guigue a 47 ans. Il est marié et père de deux enfants.

Le 2 novembre, il a rejoint l'équipe des services techniques.

« J'ai travaillé pendant 20 ans pour la ville de Bourg-en-Bresse, tout d'abord au service voirie, puis au service de la propreté urbaine et de l'entretien des routes.

Auparavant, j'étais maçon charpentier carreleur dans une entreprise générale de bâtiment. J'ai postulé à Saint-Denis-lès-Bourg pour faire évoluer ma carrière et avoir l'opportunité de prendre plus de responsabilités. C'est un beau challenge. Je suis très content de mon intégration. Les missions sont variées tant du côté des espaces verts que de la voirie. Et contrairement à mon emploi précédent, j'ai désormais plus de contact avec la population. De plus, les élus sont très à l'écoute et j'apprécie de travailler en réelle collaboration avec eux. J'aime le sport et la marche, et je suis également pompier volontaire au CIS Seillon. »

DEVELOPPEMENT DURABLE

► FLEURIR LE VILLAGE

Un travail sur la gestion différenciée des espaces verts est engagé entre la commission biodiversité et les services techniques. Cela permet d'adapter leur entretien en fonction de leur usage.

Les commissions biodiversité et implication citoyenne souhaitent poursuivre cette opération en permettant aux habitants de s'impliquer dans le fleurissement de la commune.

Ainsi, le 2 décembre, les comités de lotissements ont été invités à une réunion où les différentes actions menées par la municipalité leur ont été présentées.

Treize lotissements étaient représentés et pourraient être intéressés pour s'impliquer dans des plantations de jachères sur les terrains qui leur appartiennent afin d'en limiter l'entretien.



Les habitants auront ainsi l'opportunité de planter eux aussi des jachères fleuries sur des espaces leur appartenant ou jouxtant le domaine public (muret, trottoir...). Pour aider à l'embellissement, la commune a commandé 1000 sachets de graines, que vous êtes invités, si vous le souhaitez, à demander en mairie à partir du mois de mars.

L'objectif est que cette opération s'inscrive dans la durée et que les commissions soient aux côtés des citoyens pour les accompagner dans cette démarche.

> ZOOM < ► UNE NAISSANCE, UN ARBRE

Samedi 4 décembre, la commission biodiversité et les jeunes des CME et CMJ, secondés par les services techniques, ont planté 6 grands arbres sur le chemin des Essartis pour les 55 naissances de 2020/2022.

Cette opération a été mise en place il y a quelques années et se veut pérenne dans le temps. Les arbres plantés représentent les naissances de l'année précédente.

C'est un geste durable et symbolique.

Pour cette occasion, plusieurs essences ont été choisies :

- Un tilleul pour l'amour, la justice et la fécondité
- Un marronnier qui fortifie et apaise
- Un chêne, arbre sacré, représentant la justice et la force
- Un épicéa pour le courage, la force et la protection
- Un platane pour la longévité
- Un acacia pour la vie et l'immortalité



VIE LOCALE

TERRE DES JEUX

En lien avec les Jeux olympiques de 2024, les projets culturels et sportifs de la commune se déclineront sur ce thème jusqu'en 2024. Terre des jeux sera officiellement lancée en avril.



Terre des jeux 2024 s'inscrit parfaitement dans le cadre de la politique culturelle globale menée par la municipalité et pour laquelle le projet est en cours d'écriture.

La commission travaille actuellement à l'organisation d'une journée événement pour le lancement de l'opération qui aura lieu le 21 mai prochain à partir de 14 h. Cette journée, qui se veut à la fois sportive et culturelle, se tiendra au cœur du village, dans le gymnase et ses alentours. Ce sera également l'opportunité de dévoiler l'identité visuelle de Saint-Denis-lès-Bourg pour Terre des jeux 2024, réalisée par l'artiste Anne-Isabelle Ginisti.

Au cours de cette journée, la population pourra participer à des ateliers et assister à des conférences. Sera également proposé un flash mob à apprendre au cours de la journée afin de le restituer en soirée sous forme d'un spectacle participatif. La manifestation se terminera par un cocktail organisé en collaboration avec le comité des fêtes.

L'objectif de cette journée de lancement est de rassembler les habitants et de fédérer les associations afin qu'elles puissent s'investir et s'appropriier pleinement cet événement.

> À NOTER <

La commission réfléchit d'ores et déjà à une manifestation qui viendra clôturer ces jeux en 2024.

Pour cette occasion, il sera certainement fait appel à toutes les bonnes volontés...



POUR EN SAVOIR PLUS
Rendez-vous sur notre site internet : stdenislesbourg.fr

PORTRAITS

QUATRE ADJOINTS HONORAIRES ONT ÉTÉ NOMMÉS

Le 6 janvier dernier s'est déroulée une cérémonie en comité restreint, où quatre adjoints ont été mis à l'honneur pour leurs nombreuses années passées au service de la commune.

► CÉCILE BERNARD

« C'est très enrichissant de participer aux changements de sa commune et aux décisions prises pour les années à venir. Au début, je m'occupais du CME et j'ai aimé être au contact des jeunes.

Ensuite, j'ai pris en charge l'environnement et la biodiversité, ce qui a changé ma façon de vivre au quotidien au travers de petits gestes permettant de participer à la sauvegarde de la planète. J'ai vécu des moments forts, mais après quatre mandats, je suis contente que d'autres puissent s'investir et découvrir cette expérience. »

Adjointe au Maire de 1995 à 2001
Vice-présidente à l'agglomération de 2008 à 2014
Conseillère municipale de 2001 à 2014
Adjointe au Maire de 2014 à 2020

► CHANTAL JASSERAND BONNEAU

« J'étais investie dans les associations de parents d'élèves, ce qui m'a permis de travailler avec les élus lors de la construction du collège.

Leur dynamisme et leur écoute m'ont incitée à m'engager. Travailler dans une équipe d'élus permet d'appréhender dans le concret l'importance des décisions prises et leur impact dans la vie des citoyens. Ces expériences d'une grande richesse m'ont permis de mesurer l'ampleur de l'engagement personnel que cela nécessite, et qui, parfois confronté aux obligations familiales, nous montre nos limites. »

Conseillère municipale de 2001 à 2008
Adjointe au Maire de 2008 à 2014
Conseillère déléguée de 2014 à 2020



► ROBERT FONTAINE

« Ce fut une belle expérience de citoyen, très enrichissante. J'étais déjà très investi dans le monde associatif. Je suis content d'avoir participé à la mise en œuvre de la restructuration du cœur du village, à la création de la crèche, du gymnase, d'une école. ...

J'ai acquis de nouvelles compétences dans des domaines que je ne connaissais pas.

Et j'ai particulièrement apprécié travailler en équipe et collaborer avec des personnes d'horizons différents. Aujourd'hui, je suis content de passer la main et d'avoir transmis ce que j'ai appris. »

Adjoint au Maire de 1995 à 2020

► PAUL DRÉSIN

« Être adjoint, c'est comme le décathlon pour un athlète : il faut être bon dans quelques disciplines, éviter les fautes techniques et s'accommoder des conditions extérieures.

Élu depuis 1983, à l'époque des lois Defferre, j'ai pu mesurer les effets de l'autonomie et la presque fin des concurrences intercommunales ou politiques. Ne soyons pas naïfs ! Il a fallu s'appuyer sur des valeurs pour justifier, par exemple à des opérateurs réticents, la mixité urbaine avant la loi SRU, privilégier l'esprit d'équipe et laisser son ego derrière soi, avoir une perspective pour sa commune et laisser du temps au temps, avoir de la rigueur et de l'opiniâtreté pour maîtriser les projets et les faire rentrer dans le cadre, et plus que tout, respecter ses concitoyens en écoutant leurs problèmes tout en leur faisant comprendre parfois que l'intérêt collectif n'est pas la somme des intérêts particuliers. Une belle tranche de vie ! »

Adjoint au Maire de 1995 à 2020
Conseiller communautaire de 1995 à 2020

ENFANCE & JEUNESSE

► LES NOUVEAUX CME ET CMJ ONT ÉTÉ ÉLUS

Les nouveaux CME et CMJ sont composés de 22 jeunes. Ils sont encadrés par Charleen Nedellec, animatrice de Pôle Pyramide, ainsi que par Françoise Garçon et Évelyne Douvre, conseillères municipales.



Les jeunes ont émis différents projets sur lesquels ils souhaitent travailler durant leur mandat : animation, action sociale, biodiversité, équipement, sensibilisation pour les personnes en situation de handicap...

Les membres du CME et du CMJ ont été élus vendredi 26 novembre et mis en place le 4 décembre. Ils se sont présentés et ont exposé leurs projets aux élus du conseil municipal.

Ils ont été invités à participer à la manifestation « *une naissance, un arbre* ». Malgré la pluie, chacun a pris sa pelle et son râteau. Les services techniques avaient préparé la plantation des arbres.

*CME : conseil municipal d'enfants

*CMJ : conseil municipal de jeunes

► LES NOUVEAUX MEMBRES DU CME

BACHIRI Mayssa, BENLAKRI Noham, BRUNEAU Bertille, DELLEY Candyce, DEMESY Julia, EL AZOUZI Inès, GLORIA Elliott, HAENGGI Manon, LARGE COQUEREL Corentin, MARTIN Aymeric, MAZOYER Kayliah, MICHON Nessa, PERDRIX Inès, PIOTTE Anaëlle, POMATHIOS Matéo, TEKELI Nil, THABARET Noé et ZELMAR Enzo.

► LES NOUVEAUX MEMBRES DU CMJ

BOURRIZ Camila, BULHER Loup, GALIEN Clémone et PINTASSILGO Laura.

MÉDIATHÈQUE

ANIMATIONS DU PREMIER TRIMESTRE

► Contes en couleurs

Par Delphine Debiesse
les samedis 5 février, 12 mars et 9 avril

► Soirée soupes et contes

(sous réserve du contexte sanitaire)
vendredi 4 février

► Matinée femmes

samedi 12 mars

► Renseignements et inscriptions

Médiathèque L'Odysée

04 74 24 45 43

Mail : mediatheque@stdenislesbourg.fr

Site : www.stdenislesbourg.fr

Page Facebook Mairie

Panneau Pocket



COUPS DE CŒUR

DE FABIENNE



ALBUM

DE SI BONS AMIS DE CLAIRE FREEDMAN ET SIMON MENDEZ

On se croirait dans un film tant les illustrations semblent réelles ! Quel bel album sur le thème de la solidarité et du partage !



COUPS DE CŒUR DES LECTEURS



BD

UN COIN D'HUMANITÉ DE KEK

Coup de cœur de Fanny et Mathieu

Kek partage son expérience de bénévole, croquant au fil de ses chroniques des portraits attachants et bouleversants, remplis d'humour, de tendresse, et de bien plus qu'un coin d'humanité.



DVD

BENEDETTA DE PAUL VERHOEVEN

Coup de cœur d'une lectrice

Au XVII^e siècle, Benedetta Carlini rejoint le couvent de Pescia en Toscane. Dès son plus jeune âge, Benedetta est capable de faire des miracles et sa présence au sein de sa nouvelle communauté va changer bien des choses dans la vie des sœurs.

COMMUNE

BILAN 2021 & PERSPECTIVES 2022

En raison du contexte sanitaire, la cérémonie des vœux n'a pu avoir lieu. Aussi, l'équipe municipale vous présente les réalisations de l'année écoulée ainsi que les projets pour cette nouvelle année qui commence.



► VIE LOCALE ET ASSOCIATIVE : UNE ANNÉE EN POINTILLÉ UNE ANNÉE POUR PRÉPARER L'AVENIR

Un des projets phares de cette nouvelle année est de donner une seconde vie à la salle des fêtes. En effet, après 52 ans de bon fonctionnement, il devenait urgent de mettre aux normes et moderniser ce bâtiment pour en faire un équipement fonctionnel, polyvalent et ouvert au plus grand nombre.

En 2021, nous avons analysé les besoins en concertation avec les associations afin de définir les priorités et le programme technique et financier.

Début 2022, un concours d'architecture a été lancé et les études techniques sont en cours.

La réalisation des travaux est prévue pour 2023 et 2024.

► UN FIL ROUGE : GARDER LE CONTACT AVEC LES ASSOCIATIONS ET PRÉPARER L'AVENIR

En 2021, en lien avec les associations, les manifestations et les activités ont dû être adaptées en fonction des contraintes sanitaires. Un grand bravo pour votre pugnacité à maintenir tout ce qui a pu l'être et merci d'avoir permis l'organisation des quelques manifestations qui nous ont permis de nous retrouver et de partager de bons moments.

Les animations inscrites dans le cadre de Terre des Jeux 2024 débuteront en 2022 pour durer jusqu'au Jeux olympiques.



► PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL : CULTIVONS LES TALENTS!

L'an passé, les élus et les associations ont mené une réflexion et la rédaction, du projet culturel de la commune. Plusieurs actions ont ainsi été menées : la réalisation de fresques sur les transformateurs, l'installation de boîtes à livres ou encore l'organisation d'expositions. Ces événements témoignent de notre volonté de valoriser les initiatives locales et de les partager.

Bien sûr, toutes ces actions sont reconduites en 2022.

► ENSEMBLE POUR L'ÉDUCATION DE NOS ENFANTS



La 3^e version du projet éducatif local « travaillons ensemble pour l'avenir de nos enfants ! » (cf. p°7 et 8) marque notre engagement à fédérer les énergies et de donner la priorité à l'éducation.

Au-delà de ce travail, nous avons renouvelé avec la crèche Bout'chou la convention petite enfance et nous ferons de même avec Pole Pyramide en 2022.

Face au développement de la commune, nous anticipons d'éventuelles ouvertures de classes supplémentaires à l'école du village. L'école des Vavres a également besoin d'un bon lifting. Il commencera en 2022 par des travaux dans la cour de l'école pour la rendre plus accessible, plus verte et plus agréable.

Nous travaillons également à la mise en place d'un projet de micro-crèche afin d'offrir à la population un service complémentaire à celui de Bout'chou.

► SÉCURISER, FACILITER ET DIVERSIFIER NOS MODES DE DÉPLACEMENT

Une de nos priorités est de sécuriser la rocade. Des travaux ont ainsi été réalisés comme l'installation de feux au carrefour des Oures ou l'aménagement du rond-point Mermoz. Nous poursuivons également notre programme d'entretien des voiries rurales et de quartiers, en fonction des moyens de la commune.



► UN FIL ROUGE : LA POURSUITE DU DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU DE MODES DOUX

En 2021, l'aménagement de l'allée des sports a été finalisé, permettant ainsi de faire le lien entre tous les équipements publics et offrant un lieu de rencontres convivial et sécurisé.

Nous avons également procédé, en lien avec l'agglomération, à l'aménagement d'un premier tronçon de piste cyclable entre le rond-point du foirail et le rond-point de Chalandré, avant la jonction, jusqu'au rond-point de la fruitière.

Une étude technique pour une voie verte entre Saint-Denis-lès-Bourg et Corgenon est en cours, sous maîtrise d'ouvrage de Grand Bourg Agglomération, avec un objectif de démarrage des travaux au second semestre 2023.

Une priorité : la rue Closterman

Après les travaux de requalification de la rue des grandes Cadalles en 2021, une nouvelle concertation avec les riverains sur le devenir de la rue Clostermann sera lancée en lien également avec la ville de Bourg-en-Bresse. La sécurisation des déplacements, la réfection de la voirie et des réseaux, les aménagements paysagers et le renforcement de liaison cyclable vers le mail feront sûrement partie des sujets débattus.

Des sentiers ruraux en projet

Que ce soit pour rejoindre différents quartiers ou pour la balade du dimanche, des liaisons vertes entre Mermoz et le centre du village et entre les Cadalles et le cimetière seront mises en préparation.

COMMUNE

► L'AMÉNAGEMENT D'ESPACES PUBLICS POUR ACCOMPAGNER L'ARRIVÉE DE NOUVEAUX LOGEMENTS



Les travaux de la rue de Schutterwald ont été finalisés et nous poursuivrons les aménagements du parc de la Viole, lorsque les travaux de l'opération Côté Soleil seront terminés.

Nous travaillons actuellement sur l'élaboration d'un projet de liaison piétonne entre le parc du pré joli et le collège. Nous préparons également les aménagements à réaliser pour les abords du quartier du clos des Viards.

► DES BÂTIMENTS COMMUNAUX PLUS FONCTIONNELS ET PLUS PERFORMANTS

Cette année, nous allons procéder à la réfection de la mairie, afin de permettre une amélioration des conditions d'accueil et de travail des agents, mais également une mise aux normes du bâtiment (sécurité, accessibilité et économie d'énergie).

En 2021, SPL ALEC Ain a réalisé un diagnostic énergétique des bâtiments afin de déterminer leur niveau de performance énergétique. Ainsi, les premiers travaux visant à réaliser des économies d'énergie ont été entrepris (chauffage, éclairages LED...).

Ces travaux pour les économies d'énergies se poursuivront sur plusieurs années.

Nous envisageons aussi des travaux d'entretien lourd pour rajeunir les bâtiments de plus de 20 ans et conserver

leurs fonctionnalités. Ainsi, en 2021, d'importants travaux sur les équipements sportifs (terrains de foot et gymnase) et sur les bâtiments dédiés à l'enfance (Pyramide et Bout'chou) ont été entrepris.

Des travaux similaires seront réalisés sur les autres équipements de la commune en 2022, mais également dans les années à venir.



► INVESTIR POUR FAIRE DES ÉCONOMIES ÉNERGÉTIQUES ET BUDGÉTAIRE

En 2021, le confinement a été l'occasion de procéder à l'extinction de l'éclairage public durant la nuit dans les lotissements où c'était techniquement réalisable.

En 2022, la commune formalisera et mettra en œuvre un plan communal pour aller plus loin et pour concilier économies d'énergie, biodiversité nocturne et sécurité.

La commune a installé et/ou contribué au développement de panneaux solaires.

Face aux enjeux climatiques, elle élaborera en 2022 une stratégie communale énergétique pour massifier le développement des énergies renouvelables.



► PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ, LES MILIEUX NATURELS ET LA NATURE EN VILLE

Depuis plusieurs années, les services techniques de la commune se sont engagés dans un « verdissement » de leurs pratiques (zéro phyto et gestion différenciée des espaces verts...).

En 2021, un important travail, en lien avec le comité de fleurissement, a été réalisé. D'autre part, de nombreuses jachères fleuries ont été plantées dans plusieurs quartiers.

En 2022, ce travail se poursuivra et sera élargi à d'autres thématiques comme la gestion de l'eau ou des déchets. Depuis plusieurs années, l'opération

« une naissance, un arbre » se perpétue. Nous souhaitons cependant donner de l'amplitude à cette opération afin de planter plus d'arbres sur les terrains communaux et ainsi, anticiper les conséquences du réchauffement climatique.

Dans la partie rurale, un important travail d'entretien des haies et des fossés a été entrepris en 2021. Il se poursuivra en 2022 pour sécuriser les abords de voiries d'une part, mais aussi pour travailler sur un jalonnement paysager et une restauration de la biodiversité d'autre part.

Enfin, nous préparons le marathon de la biodiversité* et nous menons des inventaires concernant les trames vertes et bleues, ce qui nous permettra d'agir directement.



**Le « Marathon de la biodiversité » est une opération d'envergure qui vise à restaurer ou à créer un réseau bocager à l'échelle d'un territoire*

► ÊTRE À VOTRE ÉCOUTE, AGIR POUR ET AVEC VOUS !

Ces deux dernières années, les conditions sanitaires ont diminué la fréquence de nos rencontres, même si nous avons pu en organiser quelques-unes (accueil des nouveaux habitants, rencontres de quartiers, présence de membres de la commission IC lors des assemblées générales de lotissements).

En 2022, nous reprendrons les concertations autour de projets avec ceux qui souhaitent s'impliquer. Nous allons d'ailleurs vous solliciter dans le cadre du projet « Embellir la commune en plantant de la jachère fleurie » et poursuivre les rencontres de quartiers à l'occasion de la distribution du journal communal.

Communiquer avec l'IC :

- **Une boîte à idées à l'accueil de la mairie**
- **implicationcitoyenne@stdenislesbourg.fr** ou sur le site de la mairie onglet IC
- **Vous avez également la possibilité de prendre un rendez-vous avec un élu le samedi matin**

ET DEMAIN ?

► PRÉPARER SAINT-DENIS DEMAIN

6 109. Tel est le nombre d'habitants officiel de la commune au 1^{er} janvier 2022. Ce chiffre confirme l'accueil en moyenne d'une cinquantaine de nouveaux habitants par an.

Au-delà de ce nombre, nous constatons une évolution de notre population, mais aussi de nos modes de vie et de nos pratiques. La crise sanitaire nous l'a montré. Il est donc nécessaire de prévoir ces changements à moyen et à long terme.

Nous procédons également à une révision de notre document d'urbanisme, en lien avec les trois autres communes du pôle urbain.



POUR PLUS D'INFORMATIONS
04 74 24 45 56 - 04 74 24 24 64
mairie@stdenislesbourg.fr

RETOUR EN IMAGES



1 Noël du Pôle

2 Soirée œnologie à la médiathèque

3 & 4 Cérémonie de la Sainte-Barbe - pompiers du CIS Seillon

